

QUE LA « FÊTE » COMMENCE !

MédiaChartres avait cette information depuis longtemps.

Le Maire confirme à « certains Médias », qu'il envisage (depuis un bail !) de se lancer dans le Monde de la nuit (sans **Régine**, disparue récemment), mais cette jeune idée serait plutôt issue d'un contexte familiale (d'après nos sources).



Et de rappeler, que ce secteur d'activité à payé un lourd tribut depuis les années 90, toutes raisons confondues, pour certains membres de **MédiaChartres** la plus classe et conviviale, était sans conteste 'Le Life Club » à Pont-S/Gallardon » (ex Abbaye du Roi Trouvé).

Le Maire affiche clairement la couleur, « **personne dans mon pré-carré** » et pour se faire, il annonce sans complexe utiliser ses prérogatives (à très mauvais escient, et à la TOUTE limite de la légalité) pour éliminer une concurrence potentielle, . . . **une mauvaise habitude !**

<https://droit-finances.commentcamarche.com/immobilier/guide-immobilier/147-droit-de-preemption-urbain-et-mairie-dpu-definition-abus/>

MédiaChartres va rapidement effectuer un sondage, en ligne et en présentielle et vous annoncer les résultats.

**Petits
rappel:**



dance floor



Nightclub

<https://www.permis-dexploitation.fr/424-l-ouverture-discotheque.html>

Et aussi,

<https://www.permis-de-exploitation.com/456-l-contraintes-gestion-discotheque.html>

Que nous réserve encore, les mois et années à venir (?)

Clara Hirsch